



Bulletin technique de la Chambre d'Agriculture d'Alsace

N°10 - Septembre 2012

Septembre = nourrissements et réduction du couvain

Actuellement, les « agents spécialistes apicoles » du GDSA 68 sont très actifs sur le terrain : ils visitent les 66 ruchers Haut-rhinois tirés au sort pour participer au programme d'Epidémiosurveillance (voir le Flash' précédent). Ces visites sont intéressantes à plus d'un titre ! Outre les mesures et prélèvements effectués et qui seront analysés par les chercheurs de ce programme européen, elles permettent de fructueux échanges avec les apiculteurs visités : « check-up » de leur rucher, discussions sur les travaux de mise en hivernage ... et découverte de quelques maladies contagieuses ...

Alors, comment se portent les colonies alsaciennes, en ce mois de septembre 2012 ?

Globalement, les colonies que nous avons pu voir sont « très belles » : populations suffisantes, avec du couvain encore bien développé (certaines colonies, en plaine d'Alsace, ont encore plusieurs cadres de couvain ! On observe même encore du couvain mâle). Cela est rare en septembre ! Il faut dire que la météo est (enfin !) favorable à nos abeilles ... qui récoltent un pollen abondant ainsi que du nectar (de lierre et/ou de balsamine, principalement). Tout cela est favorable à la ponte de la reine ... et il faudra continuer à nourrir et/ou à surveiller l'évolution des réserves, car les fortes populations d'abeilles présentes vont encore beaucoup consommer, avant l'arrivée du froid.

Les traitements anti-varroas, eux, sont maintenant en place depuis longtemps. La présence de ce parasite est relativement discrète, cet automne. Contrairement à l'an passé, il est rare d'observer directement des varroas sur les abeilles ! Cependant, Varroa est bien là et il fait discrètement son travail de sape : en observant attentivement, nous retrouvons quelques larves cannibalisées et des abeilles aux ailes atrophiées...

Attention ! Les abeilles qui naissent ces semaines-ci sont vos abeilles d'hiver ! Si elles sont toutes affaiblies et atrophiées, la colonie ne survivra pas (et il est trop tard, maintenant, pour réagir ... éventuellement, vous pourriez encore tenter de réunir deux peuples pour créer une colonie capable d'hiverner*).

Concernant les nourrissements, il n'existe pas vraiment de règles. Il est conseillé de donner entre 15 et 20 kg, suivant l'hiver et la race d'abeilles ... Chacun devra ajuster ces apports en fonction de la place encore disponible dans ses colonies et en fonction des quantités d'abeilles et de couvain présents (Lire sur ce sujet « Abeille et Fleurs » et/ou notre formation sur la mise en hivernage, sur la page apicole**). Si vous voulez resserrer les colonies, mieux vaut le faire avant nourrissage. **A.B.**

* Cf. http://www.apiculture.com/rfa/articles/reunion_colonies.htm ou http://www.cari.be/medias/abcie_articles/105_conduite.pdf

** http://www.alsace.chambaqri.fr/fileadmin/documents/Elevage/Apiculture/Techniques_apicoles/Formation_CRA_2012_MISE_EN_HIVERNAGE.pdf

Ce « FLASH'ABEILLES » paraît de façon irrégulière, en fonction du besoin de vous apporter une information rapide. Pour le recevoir (gratuitement et par e-mail), inscrivez-vous auprès du technicien apicole : a.ballis@haut-rhin.chambaqri.fr

Un nouveau site Internet pour la Chambre d'Agriculture d'Alsace

Notre site Internet se « régionalise » et la « page apicole » va migrer vers ce nouveau site régional, que vous trouverez sous l'url : <http://www.alsace.chambaqri.fr> !

Les liens que vous connaissiez jusqu'à présent vers mes articles et les Flash' Abeilles vont donc tous changer (attention, il ne suffit pas de remplacer « bas-rhin » par « alsace » dans les url. Elles seront toutes modifiées !).

Utilisez dorénavant le lien suivant pour accéder à la page apicole :

<http://www.alsace.chambaqri.fr/services/elevage/apiculture.html>

Bulletin technique de la Chambre d'Agriculture d'Alsace N°10 - Septembre 2012



Pertes hivernales apicoles - Hiver 2011-2012

L'analyse détaillée de l'enquête 2012 est disponible sur la page apicole du site de la Chambre d'Agriculture. Son nom : « Bilan Enquête Pertes Hivernales Apicoles 2011-2012.pdf »

Forte de 270 réponses détaillant l'hivernage de 7125 colonies, notre enquête annuelle rend compte du « meilleur hivernage » de ces dernières années, avec 15% de pertes hivernales (rappelons qu'un taux de perte de 10% est considéré comme « normal »).

Ces enquêtes permettent de suivre la situation du « cheptel apicole Alsacien » et d'observer l'influence de certains paramètres sur les chances de survie des ruches à l'hiver... plus de détails sur :



http://www.alsace.chambagri.fr/fileadmin/documents/Elevage/Apiculture/Observatoire_des_mortalites_et_problemes_sanitaires/Bilan_Enquete_Pertes_Hivernales_Apicoles_2011-2012.pdf

(si le lien ne fonctionne pas, recopiez les deux lignes de ce liens dans votre barre de recherche)

Concours général agricole 2013

Outre les vins et les fromages, nous rappelons que le concours général agricole est ouvert aux miels, hydromels, les jus de fruit et les nectars. Les jus de légumes sont également acceptés, ainsi que les jus de pomme pétillants, les autres jus de fruit pétillants et les jus de fruits fermiers. Les inscriptions papiers sont ouvertes du 1^{er} septembre au 31 octobre 2012 aux apiculteurs exploitant plus de 50 ruches et, pour les jus, aux producteurs fermiers, artisanaux (50hl de volume commercialisable minimum par échantillons), industriels et aux coopératives (1500 hl de volume commercialisable minimum par échantillons). Les concurrents doivent être en règle avec la réglementation en vigueur. Les petits producteurs (<450.000€ de CA) peuvent bénéficier d'un **tarif réduit** sur le droit par dossier.



Les récompenses décernées consistent en diplômes de médailles d'or, d'argent et/ou de bronze. Profitez de cette occasion d'obtenir un avis de professionnels sur vos produits, et aussi de les valoriser et de les faire découvrir à la presse et aux acheteurs.

Pour le concours des miels et hydromels

Tarifs en Euros (y compris frais de prélèvements)		INSCRIPTION EN LIGNE SUR SITE INTERNET (CLOTURE 07/11/2012)		INSCRIPTION SUR DOSSIER PAPIER (CLOTURE 31/10/2012)	
		FRAIS DE DOSSIER	FRAIS PAR ECHANTILLON	FRAIS DE DOSSIER	FRAIS PAR ECHANTILLON
Tarif normal	HT	79,00	78,00	85,00	78,00
	TTC	94,48	93,29	101,66	93,29
Tarif réduit	HT	37,00	78,00	40,00	78,00
	TTC	44,25	93,29	47,84	93,29

Bulletin technique de la Chambre d'Agriculture d'Alsace N° 10- Septembre 2012



Pour le concours de jus de fruits et de nectars

Tarifs en Euros (y compris frais de prélèvements)		INSCRIPTION EN LIGNE SUR SITE INTERNET (CLOTURE 07/11/2012)		INSCRIPTION SUR DOSSIER PAPIER (CLOTURE 31/10/2012)	
		FRAIS DE DOSSIER	FRAIS PAR ECHANTILLON	FRAIS DE DOSSIER	FRAIS PAR ECHANTILLON
Tarif normal	HT	91,00	55,00	97,00	55,00
	TTC	108,84	65,78	116,01	65,78
Tarif réduit	HT	37,00	55,00	40,00	55,00
	TTC	44,25	65,78	47,84	65,78

Vous pouvez vous inscrire soit par Internet (www.concours-agricole.com) soit sur dossier papier (formulaire imprimable à partir du site, ou envoyé sur demande formulée auprès de chambre d'agriculture du Haut-Rhin (contact : M^{me} Raepfel, 03.89.20.97.19). Les échantillons présentés doivent être représentatifs de la récolte ou du lot auquel il appartient.

Rappel aux agents sanitaires et aux présidents des syndicats

Le président du GDSA68, M. Furstenberger, rappelle aux agents sanitaires et spécialistes apicoles que, après avoir effectué un « contrôle sanitaire » chez un apiculteur, il est impératif de lui transmettre une copie du certificat de contrôle (le 2^e volet, en bleu). Le 1^{er} volet doit être remis à l'apiculteur contrôlé tandis que le 3^e reste dans votre carnet de contrôle. Merci de transmettre ces éléments avant fin novembre à l'adresse ci dessous*.

Quelques explications, pour les apiculteurs : Chaque année, les « agents » des GDSA répondent à vos appels pour venir contrôler vos ruches, lorsque vous suspectez un problème sanitaire. Ces visites de « contrôle sanitaire des colonies » permettent d'obtenir l'avis d'un expert ainsi que tous les conseils utiles pour prévenir la diffusion de maladies des abeilles. Ces visites sont particulièrement utiles en cas de suspicion de « loque américaine » (cette maladie est tellement contagieuse qu'il est nécessaire de la prendre au sérieux !).

Plus de détails sur cette maladie sur :

http://www.alsace.chambagri.fr/fileadmin/documents/Elevage/Apiculture/Sante_de_l_abeille/La_loque_americaine.pdf

* **Furstenberger Gaston** - Président du Groupement de Défense Sanitaire Apicole du Haut-Rhin - 4 lieu-dit Wegleander - 68420 HERRLISHEIM – Tél : 03 89 49 25 02 / 06 33 88 53 37

Déclaration des ruchers 2012

Un petit rappel pour les apiculteurs : vous avez jusqu'à la fin de l'année pour déclarer vos ruchers ! Cette petite formalité nous permet de mieux connaître le terrain et donc de pouvoir mieux réagir lors d'alertes sanitaires ; par exemple, lorsqu'il s'agit de prévenir les risques de propagation de maladies en vérifiant la bonne santé des ruches présentes à proximité de « foyers » de loque américaine ...

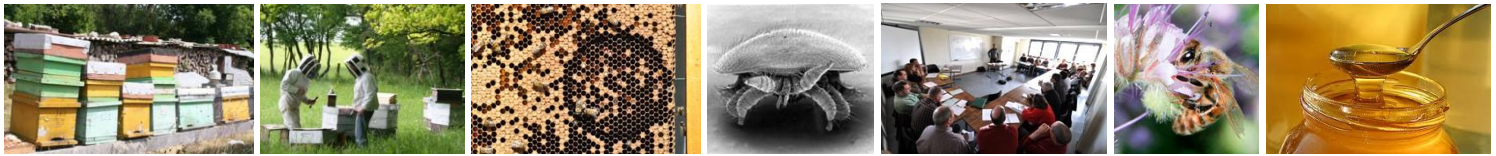
Je vous rappelle ci dessous les éléments du flash Abeille n°5 :

Depuis 2010, la déclaration annuelle des ruchers est de nouveau obligatoire. Cette déclaration doit être fournie par tout propriétaire ou détenteur de ruches chaque année, entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre, à la date qui lui convient et une seule fois dans l'année, même si son cheptel évolue. Nous vous conseillons de l'effectuer après votre visite de printemps, afin de tenir compte de ces évolutions de cheptel.

Attention : vous devez au préalable vous munir d'un numéro SIRET ou d'un numéro NUMAGRIT.

La déclaration peut être effectuée soit par courrier, soit par télé-déclaration sur Internet :

Bulletin technique de la Chambre d'Agriculture d'Alsace N° 10- Septembre 2012



4.1/ Déclaration par courrier

Remplir un formulaire de déclaration de rucher « CERFA n° 13995*01 » (disponible sur <http://vosdroits.service-public.fr/pme/R15642.xhtml> ou via les GDSA et la chambre d'agriculture). Le transmettre (daté et signé) à l'opérateur de saisie de votre département :

- Pour le Bas-Rhin : **GDS 67** - Maison de l'agriculture- rue de Rome-7309 Schiltigheim Cedex (03 88 19 16 73)
- Pour le Haut-Rhin : **GDS 68** - Chambre d'Agriculture-11 rue Jean Mermoz - BP 80038 - 68127 Ste Croix en plaine (03 89 22 28 00)

4.2/ Procédure de télé-déclaration des ruchers (TeleRuchers)

Le site Internet http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/article.php3?id_article=296 vous donne accès à **TeleRuchers** ainsi qu'à deux modes d'emplois très détaillés sur son fonctionnement ainsi que sur la procédure d'identification à suivre lors de sa première utilisation.

Informations Diverses

✓ La « lettre de l'ITSAP » n°3

Retrouvez les actualités apicoles nationales sur le site de l'Institut de l'abeille :

http://www.itsap.asso.fr/downloads/publications/lettretitasp_n03_bat_web.pdf

Dans ce numéro : un bilan de l'enquête nationale sur les pertes hivernales, une présentation des projets de recherche en cours en France, une présentation d'un projet collaboratif de l'INRA visant à améliorer nos connaissances sur les liens qui unissent les abeilles et les fleurs (voir « FlorApis » en p.8 ou sur www.florapis.org) et ... pleins d'autres informations.

✓ 1^{er} congrès européen de l'apiculture

Rendez-vous à AGEN, du 11 au 14 Octobre 2012, pour le « 1^{er} congrès européen de l'apiculture », organisé par l'Union Nationale de l'Apiculture Française et le Syndicat apicole de l'Abeille Gascogne.

Une centaine d'exposants sont attendus (ruches, matériel de miellerie et de transhumance, conditionnement, négoce, cosmétique, conseil, laboratoires, développement...) et plusieurs conférences aborderont les thèmes suivants : relations agriculteurs/apiculteurs - Phyto/abeilles - OGM/abeilles - Sanitaire - Frelon *Vespa velutina* - Elevage - Pollinisation - Marché du miel - Apithérapie...

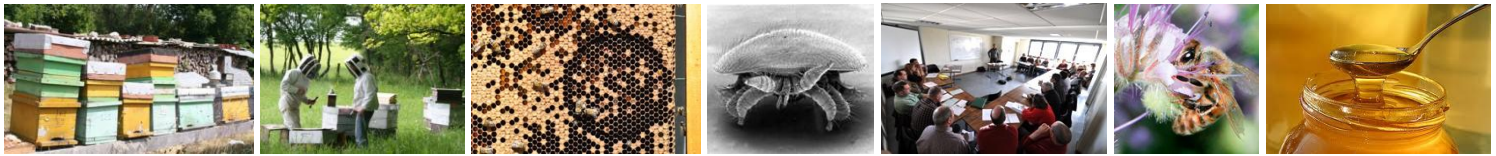
Programme complet sur : www.euroapicongres.org

✓ Salon « AgroBioPro » à Obernai

Un autre rendez-vous, destiné aux agriculteurs qui s'intéressent à l'Agriculture Biologique aura lieu à Obernai, les **25 et 26 octobre** : le salon AgroBioPro ! Ce « rendez-vous de l'innovation et des alternatives agricoles en Alsace » et l'occasion pour le Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles du Bas Rhin et pour moi-même de tenir un stand présentant l'apiculture aux visiteurs. Nous espérons ainsi toucher les agriculteurs, les techniciens, les élèves des lycées agricoles ainsi que tous les acteurs de l'environnement présents.

J'interviendrai également pour présenter l' **"Intérêt de l'apiculture pour le monde agricole" lors de petites conférences.** Programme complet sur : http://www.biobernai.com/biobernaipro/agrobiopro_50.php

Bulletin technique de la Chambre d'Agriculture d'Alsace N° 10- Septembre 2012



Pour aller plus loin

✓ **Audit de la filière apicole nationale**

Comment évolue la filière apicole ? Quels sont les données disponibles sur l'économie des exploitations apicoles ? Voici la synthèse de l'audit de la filière apicole nationale commandé par FranceAgriMer et réalisé en 2011 :

http://www.franceagrimer.fr/content/download/17875/141072/file/Audit_de_la_filière_apicole_2012.pdf

✓ **Modification des aides FranceAgriMer**

Ces aides, destinées aux apiculteurs « AMEXA » (70 ruches et plus), vont évoluer : l'aide à la reconstitution du cheptel et l'aide au développement du cheptel sont refondues en une seule et même aide, dite de « développement du cheptel ».

Autre évolution : l'achat de ruches et ruchettes d'occasion sera dorénavant possible ... sous les conditions suivantes : prix des investissements d'occasion inférieur au prix du matériel neuf équivalent ; investissements n'ayant pas fait l'objet de subvention durant les 7 années précédentes ; enfin, seuls les reines et les essaims provenant d'un fournisseur d'un pays membre de l'Union européenne sont éligibles. Les ruchettes en polystyrène ne sont pas éligibles.

Ces modifications rentreront en compte à partir du programme 2012/2013 (du 1er septembre 2012 au 31 août 2013)

✓ **Colloque "Abeilles et systèmes agricoles de grandes cultures "**

Ce jeudi 29 novembre 2012, à Poitiers, aura lieu le colloque « Abeilles et systèmes agricoles de grandes cultures : Polinov étudie les interactions pour concevoir des systèmes de cultures innovants ». Ce programme de recherche Polinov sera présenté et ses premiers résultats restitués. Pour les personnes intéressées, vous trouverez le communiqué de presse et le programme prévisionnel à l'adresse :

<http://www.itsap.asso.fr/asso/evenements.php>

✓ **Traiter les vergers de noyers en respectant l'abeille ...**

Le lien ci-dessous vous propose un dossier spécial de "Info Noix", sur les traitements de la Mouche du Brou de la noix ! Un note rédigée par l'ADARA (Association pour le Développement de l'Apiculture en Rhône-alpes) explique sur l'impact de ces traitements sur l'abeille ainsi que les précautions à prendre.

Liens : http://www.adara.itsap.asso.fr/downloads/mouche_du_brou2.pdf

**Attention : nouveau Téléphone
et nouvelle page apicole**



**Alexis BALLIS - Conseiller Technique Apicole - Service Elevage
Chambre d'Agriculture Régionale d'Alsace**

Tél.: 03 88 95 64 04- a.ballis@haut-rhin.chambagri.fr

<http://www.alsace.chambagri.fr/services/elevage/apiculture.html>

Bulletin technique de la Chambre d'Agriculture d'Alsace N° 10- Septembre 2012